



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 27 mars 2024

14 nouveaux projets lauréats du plan France 2030 en Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, 14 nouveaux projets ont été sélectionnés par l'État pour être soutenus financièrement dans le cadre du plan France 2030. Ils sont portés par les entreprises, organismes de recherche ou établissements publics suivants :

- L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) en Gironde.
- L'École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées (ESTIA) dans les Pyrénées Atlantiques.
- Le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers dans la Vienne.
- Le Centre Hospitalier Universitaire de Limoges dans la Haute-Vienne.
- L'entreprise EURENCO FRANCE en Dordogne.
- L'entreprise AIR BOOSTER en Gironde.
- L'entreprise ENERVIVO en Gironde.
- L'entreprise The Exploration Company en Gironde.
- L'entreprise Les sources de l'avance dans les Landes.
- L'entreprise Hyperplan dans les Pyrénées Atlantiques.
- L'entreprise Viviers de Sarrance dans les Pyrénées Atlantiques.
- L'entreprise ENGIE solutions Infrastructures locales dans les Deux-Sèvres.
- L'entreprise IELO dans la Vienne.

Au total, ces nouveaux projets représentent un soutien de l'État de plus de 23 M€, au service de la recherche, de l'innovation et de la souveraineté industrielle dans les secteurs de l'alimentation, des réseaux de communication, de la décarbonation du transport et de l'industrie.

Depuis le début du plan France 2030, ce sont 453 projets qui ont été soutenus en Nouvelle-Aquitaine pour un montant total de près de 844 M€ d'aide.

Étienne GUYOT : « Cette nouvelle vague de lauréats dans des secteurs variés de l'industrie et de la recherche, met en lumière des projets qui se veulent exemplaires en termes d'objectifs bas carbone, une des ambitions du plan France 2030. Le secteur agroalimentaire, une des forces économiques régionales, est particulièrement mis à l'honneur ce mois-ci. Le plan France 2030 permet d'accompagner les transformations demandées au secteur et le développement d'innovations pour une alimentation saine, durable et traçable. »

À propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.
- Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr